

COMPTE RENDU DU 1^{ER} JUIN 2007

Création du Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Ouest Rémois (SYCOMORE) – Approbation des Statuts.

Le Conseil Municipal après délibération émet un avis favorable à la décision du conseil communautaire, réuni le 28 février 2007, de créer un syndicat mixte fermé pour la gestion et la collecte des déchets ménagers et de transférer à ce syndicat l'ensemble des ses compétences relatives à la gestion de son service des ordures ménagères,

Approuve en conséquence les statuts de ce syndicat tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

Avenant aux travaux de la Mairie :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a approuvé les avenants avec la société MPC, la société BRESSAN et la société SOS DEPANNAGE afin d'effectuer des travaux supplémentaires nécessaires à la réhabilitation de la mairie et de la salle.

Renouvellement de contrat des agents communaux.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité, le renouvellement à compter du 1^{er} mars 2007, en contrat à durée indéterminée de la secrétaire de mairie et de l'agent d'entretien. A décidé la création d'un poste de femme de ménage à raison de 2 heures par semaine, et de ce fait le renouvellement du contrat de l'agent déjà en place.

Travaux de peinture logement communal et fenêtres mairie.

Le Maire fait lecture au Conseil Municipal des trois devis reçus pour les travaux de peinture du logement communal et des fenêtres bois de la mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de retenir l'entreprise POSSOZ domiciliée à Reims pour :

- **peinture logement communal**
- **peinture fenêtres bois de la mairie**

QUESTIONS DIVERSES.

- **Bureau des élections :** Le conseil municipal procède à l'élaboration du tableau d'astreinte des élections des députés des 10 et 17 juin prochains.
- **Travaux mairie :** Il sera demandé de déplacer le lave main dans les toilettes. Une grande glace sera installée au-dessus des lavabos.
- **Travaux voiries :**
 - Monsieur HUAT demande qu'une solution soit trouvée afin que les eaux de pluie de la rue de Bury ne rentrent plus dans sa propriété.
 - Des dégâts ont été constatés sur la voie du cimetière, il s'agirait de l'entreprise travaillant sur la propriété de Monsieur DAHLEM. Ce dernier prendra les dispositions nécessaires afin de faire remettre en état, si l'entreprise est bien responsable.

- Monsieur HOT demande qu'une grille soit installée sur la RD afin d'éviter les ruissellements sur sa propriété. (Cette demande a déjà été formulée auprès de la communauté de communes).
- Aménagement de la ruelle Vantelet : Des problèmes de ruissellement ont également été constatés dans cette ruelle. Il serait judicieux d'installer une grille et un puisard dans le bas de la voie. Les travaux peuvent être pris en charge par la communauté de communes. Monsieur RONSEAUX a contacté l'entreprise Dupont afin de faire réaliser une étude. Le conseil municipal décide d'attendre le résultat de l'étude avant de prendre toutes décisions qui concernent cette voie.
- Monsieur CARRE demande s'il ne serait pas envisageable d'instaurer un système de stationnement alterné dans la rue du Montcet, afin de faciliter la circulation des véhicules.